

# « Découvrons Ensemble le Monde Artistique », opération DEMA à l'initiative du réseau Information Jeunesse des Landes

## Cahier des charges DEMA 2010

### Constat

Les jeunes Landais accèdent de manière limitée à des pratiques culturelles. Les raisons sont diverses :

- Problèmes de transport, d'isolement,
- Prix des entrées des manifestations,
- Manque d'une « habitude » culturelle, influence des médias mettant en avant une culture de masse stéréotypée
- Sentiment de « cette culture n'est pas pour nous ! ».
- Insuffisance d'informations sur la programmation culturelle (diffusion plus locale que départementale) et offre reçue tardivement

### But du projet

Démocratiser l'accès des jeunes landais à la culture et leur permettre, au travers d'une démarche collective, de découvrir le monde artistique. Il ne s'agit pas de les amener vers des pratiques de consommation mais de les orienter vers des pratiques artistiques de qualité, en leur permettant une libre expression.

### Objectifs

- Proposer une offre culturelle variée pour répondre aux attentes et aux goûts de chacun
- Croiser différentes cultures artistiques sur un événement afin d'éveiller la curiosité et l'intérêt des jeunes
- Préparer les jeunes à aller vers une autre forme de culture. L'enjeu est d'apprendre à être spectateur afin de « comprendre ce qui est montré pour mieux se l'approprier ».
- Favoriser l'expression et l'expérimentation de nouvelles formes artistiques par les scènes ouvertes, tout en permettant de dépasser son niveau d'expression
- Mettre en lien des opérateurs culturels et des animateurs d'accueil de jeunes afin qu'ils puissent préparer et sensibiliser les jeunes aux manifestations

A travers ces objectifs, il s'agit de développer l'information relative aux programmations culturelles du département afin de susciter un intérêt ou une pratique. Et de positionner les Points Information Jeunesse comme relais/acteurs de l'action culturelle départementale.

### Description du projet

Dans un cadre d'Education Populaire, l'approche éducative est essentielle : il ne s'agit pas d'amener le plus possible de jeunes au spectacle mais de développer une approche pédagogique qualitative.

Le réseau des PIJ choisit un ou des spectacle(s) de qualité dans la programmation culturelle landaise parmi des domaines diversifiés : théâtre, cirque, musique, cinéma, arts plastiques, danse, lecture etc...

Les PIJ se positionnent sur ces spectacles qui entrent alors dans la démarche DEMA. Un ou plusieurs DEMA peuvent se dérouler chaque année.

## **Conditions pour accueillir l'opération DEMA**

Pour qu'une manifestation puisse recevoir le DEMA, il est essentiel que l'opérateur puisse :

- Proposer un spectacle de « qualité » pouvant s'adresser à des jeunes adolescents et/ou jeunes adultes
- Mettre en place des ateliers d'initiation et de pratiques artistiques, en lien avec la thématique
- Permettre aux jeunes de rencontrer des artistes, techniciens, organisateurs afin de découvrir les métiers (répétition, balance, coulisses, décors, lumières etc...)

Si possible, une scène ouverte permettra aux jeunes de s'exprimer et de se produire devant un public. Il insère les logos IJ et DEMA dans sa programmation.

L'organisateur s'engage à préparer en amont la manifestation avec le réseau des PIJ, les animateurs des espaces jeunes et la DDCSPP.

## **Rôle du réseau Information Jeunesse des Landes.**

Il existe 11 Points Informations Jeunesse répartis sur le territoire landais, animés par la DDCSPP. Ils ont comme fonction d'informer les jeunes sur tous les sujets qui les concernent (santé, logement, emploi, loisirs, vacances, formation etc...), d'animer des temps d'information, de produire de la documentation. Ils accueillent les jeunes de manière spontanée et font le lien avec les autres structures de jeunesse (espaces jeunes, mission locale, ANPE, établissements scolaires etc...). Ils touchent un public « non captif ».

De part leur positionnement au sein des politiques locales de jeunesse, les PIJ ont vocation à travailler avec leurs partenaires et à développer des actions favorisant le lien, la mutualisation et la mise en commun des expériences.

Dans ce contexte et compte tenu des problématiques culturelles dans un milieu rural, les PIJ ont initié en 2004 le projet DEMA. Chaque année ce projet évolue et s'adapte aux opportunités locales, aux projets développés par les structures de jeunes et aux besoins des jeunes.

Le projet ne peut réussir que si des passerelles s'établissent sur un même territoire entre :

- Les Points Information Jeunesse des Landes,
- Les partenaires institutionnels tels que la DDCSPP des Landes et le Conseil Général des Landes,

- Les Programmateurs locaux d'Action Culturelle, associations ou collectivités locales,
- Les structures d'accueil de jeunes : Centres de Loisirs, Espaces Jeunes, Conseils de Jeunes, Médiathèques ou Bibliothèques, etc....

Les Points Information Jeunesse avec la DDCSPP :

- repèrent les différentes manifestations intéressées pour recevoir le DEMA et répondant au cahier des charges
- communiquent l'information sur la manifestation au niveau départemental
- mettent en lien l'opérateur et les espaces jeunes afin d'amener un public jeunes sur la manifestation et d'organiser la venue des jeunes. Il s'agit d'accompagner et d'assurer un rôle de médiation et d'interface entre les animateurs qui interviennent auprès des jeunes et l'opérateur culturel qui accueille le DEMA.
- Négocient des tarifs préférentiels
- sensibilisent les animateurs (présentation du projet, de la structure, formation...) et fournissent des outils pour impliquer les jeunes (plaquette d'information, extraits audio/vidéo, coupures de presse, affiches...)
- le jour du DEMA, fournissent une signalétique DEMA (logo, bandeau, affiches...), organisent l'accueil des groupes et le bon fonctionnement de la manifestation.

## Rôle de la DDCSPP

- Animer le réseau des PIJ (réunions, rencontres, travail sur les outils, mutualisations...)
- Etablir d'éventuels partenariats autour du DEMA
- Sensibiliser les opérateurs culturels afin de faire émerger des propositions d'accueil du DEMA
- Etablir un bilan de la manifestation en lien avec les PIJ
- Relayer la diffusion de l'offre culturelle





**CONTACT :**  
**Direction Départementale de la**  
**Cohésion Sociale et de la Protection des Populations**  
**Soizig LAINE**  
**Cécile FAUCONNIER**  
**☎ 05 58 05 76 30**  
**💻 : [soizig.laine@landes.gouv.fr](mailto:soizig.laine@landes.gouv.fr)**  
**💻 : [cecile.fauconnier@landes.gouv.fr](mailto:cecile.fauconnier@landes.gouv.fr)**